



VILLE DE SOTTEVILLE-LES-ROUEN

CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 6 JUIN 2024

Nombre de Conseillers en exercice :	35
Nombre de votants:	35
Nombre de présents :	29
Convocations :	31 MAI 2024

Etaient présents : M. Alexis RAGACHE, Maire, Mme Laurence RENO, M. Pierre CAREL, Mme Eve COGNETTA, Mme Edwige PANNIER, M. Hervé DEMORGNY, Mme Adeline POLLET, M. Clément THÉODORE, Mme Christine BORJA VIEGAS D'ABREU, M. Luc LESIEUR, Adjoints, M. Jean-François TIMMERMAN, M. Gérard GUILLOPE, Mme Luce PANE, M. Laurent CASSARD, M. Stéphane BORD, M. Stéphane FERRAND, M. Pierre JOSELIER, Mme Evelyne DENOYELLE, M. Mohammed DERGHAM, Mme Adeline DIANISSY, Mme Niswat ABDOURAZAKOU, M. Pierre-Arnaud PRIEUR, M. Loïc CAPPE, Mme Julie GODICHAUD, M. Alexis VERNIER, Mme Sylvie FAURE, M. Stéphane DELAHAYE, M. Jean EASTABROOK, Mme Camille FERET, Conseillers municipaux.

--ooOoo--

Etaient absents excusés :

- M. Christophe DELAMARE
- M. Laurent FUSSIEN
- Mme Mathilde LESAGE
- Mme Elise RIDEL
- Mme Lisa MADELEINE
- M. Jean-Baptiste BARDET

- Pouvoir à M. Pierre CAREL
- Pouvoir à M. Clément THEODORE
- Pouvoir à Mme Eve COGNETTA
- Pouvoir à Mme ADELINÉ POLLET
- Pouvoir à Mme Laurence RENO
- Pouvoir à Alexis VERNIER

--ooOoo--

Monsieur Luc LESIEUR remplit les fonctions de Secrétaire.

OBJET : Révision des montants des autorisations de programme

Vu les articles L.2311-3 et R.2311-9 du code général des collectivités territoriales,

Vu les délibérations n°2019-19, n°2019-20, n°2019-21, n°2019-22 relatives à la création de quatre autorisations de programme,

Considérant qu'il convient de réviser le montant global de l'autorisation de programme relative à la sécurité incendie de l'hôtel de Ville afin d'y intégrer de nouveaux travaux complémentaires d'étanchéité et de désamiantage ;

Considérant qu'il convient de réviser le montant global de l'autorisation de programme relative à la requalification de l'espace Marcel Lods afin d'y intégrer des travaux complémentaire de clôture et terrassement

Considérant qu'il convient de mettre à jour l'échéancier des paiements et des crédits à ouvrir pour 2024;

Considérant le tableau figurant en annexe qui récapitule les modifications apportées aux autorisations de programme ;

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser les révisions des autorisations de programme figurant dans le tableau joint en annexe de la présente délibération.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, en décide ainsi.
La délibération n°2024-79 est adoptée.**



Le registre dûment signé,
Pour extrait conforme,
Maire,
Conseiller Départemental,

Alexis RAGACHE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606813-20240606-2024-79-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/06/2024

Publication : 12/06/2024

REVISION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° et intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée et ajustements antérieurs	Révision proposée	Total cumulé	Somme cumulée des crédits de paiements consommés au 31/12	Total des crédits de paiement ouverts en 2024	Reste à financer 2025	Reste à financer (>2025)
N°2019-01 - Travaux d'amélioration de la sécurité incendie de l'Hôtel de ville	3 165 681,44 €	100 000,00 €	3 265 681,44 €	2 168 460,44 €	997 221,00 €	100 000,00 €	0,00 €
N°2019-02 - Requalification de l'espace M.Lods	33 901 169,79 €	235 000,00 €	34 136 169,79 €	1 640 059,39 €	5 854 201,00 €	10 547 398,40 €	16 094 511,00 €
N°2019-03 - Réaménagement du stade J.Adret	1 764 595,22 €		1 764 595,22 €	1 465 755,22 €	298 840,00 €	0,00 €	0,00 €
N°2019-04 - Réhabilitation énergétique de la salle des sports A.Lallement	3 847 879,53 €		3 847 879,53 €	2 153 309,53 €	1 694 570,00 €	0,00 €	0,00 €